

**LE CONTRAT DE VILLE 2015-2020 :
UN PROJET POUR RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET URBAINE
DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE**

Avenant n°1

Article unique :

Le présent avenant a pour objet de modifier la convention cadre que constitue le Contrat de ville 2015-2020 de la Métropole Rouen Normandie afin de :

- ✓ Renforcer le pilier cadre de vie du Contrat de ville en complétant l'objectif opérationnel 3.1.5 du Contrat du contrat de ville,
- ✓ Annexer au contrat de ville initial le plan de prévention de la radicalisation faisant suite au comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 26 octobre 2015,
- ✓ Permettre aux établissements publics rattachés aux Communes de bénéficier de subventions dans le cadre du contrat de ville.

Pour ce faire, le Contrat de ville est modifié de la manière suivante :

- ✓ Pour le pilier cadre de vie, dans l'objectif opérationnel 3.1.5 concernant la gestion urbaine et sociale de proximité sont ajoutés, après la page 39, les 14 pages ci-annexées et intitulées « *La gestion urbaine et sociale de proximité et le dispositif d'abattement de la Taxe foncière sur les propriétés Bâties* ».
- ✓ Page 6, l'article relatif aux documents annexés au contrat de ville est modifié de la manière suivante :

« *Plusieurs documents sont ou seront annexés au contrat de ville :*

- *Une annexe financière retraçant les financements de droit commun et les crédits spécifiques affectés aux quartiers prioritaires par l'ensemble des signataires ;*
- *Un protocole de préfiguration pour le renouvellement urbain qui précise les objectifs poursuivis dans le contrat de ville pour les quartiers présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants. La liste des quartiers d'intérêt national a été proposée*

le 15 décembre 2014 par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). En complément, d'autres quartiers prioritaires connaissant des dysfonctionnements urbains peuvent bénéficier d'une convention d'intérêt régional de renouvellement urbain dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région, à la demande du Préfet ;

- *Une convention partenariale visant à définir une stratégie concertée en matière d'attribution de logements afin de favoriser la mixité sociale. Elle est conclue entre le Préfet, les Communes, la Métropole, le Département, les bailleurs sociaux et les organismes collecteurs du 1% logement titulaires de droits de réservation. Elle définit les objectifs de mixité sociale et d'équilibre entre les territoires à l'échelle intercommunale à prendre en compte pour les attributions de logements sociaux, les modalités de relogement et d'accompagnement social dans le cadre des projets de renouvellement urbain et les modalités de la coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires de droits de réservation pour mettre en œuvre les objectifs de la convention ;*
- *Un plan de prévention de radicalisation actant l'engagement de tous les partenaires signataires du Contrat de ville à mettre en œuvre des actions de prévention de la radicalisation dans les quartiers politiques de la ville. »*

✓ Pour les modalités de financement, l'article relatif aux participations financières spécifiques de la Métropole, en page 69 au titre 5.2.A paragraphe 3 est modifié de la manière suivante : « *Au regard du diagnostic partagé, les fonds de la Métropole sont versés aux communes et à leurs établissements publics (514 K€) pour financer les actions inscrites dans la programmation financière annuelle du contrat de ville, qui répondent aux 4 priorités d'intervention intercommunales* »

Les autres articles restent inchangés.

Fait à Rouen en 2 exemplaires, le 17 décembre 2018,

Etat	Région Haute-Normandie	Département de la Seine Maritime	Métropole Rouen Normandie
Madame Fabienne Buccio Préfète de la Région Normandie	Monsieur Hervé Morin Président	Monsieur Pascal Martin Président	Monsieur Frédéric Sanchez Président
Commune de Bihorel	Commune de Canteleu	Commune de Caudebec-lès-Elbeuf	Commune de Cléon
Monsieur Pascal Houbron Maire	Madame Mélanie Boulanger Maire	Monsieur Laurent Bonnaterre Maire	Monsieur Frédéric Marche Maire

Commune de Darnétal	Commune de Déville-lès-Rouen	Commune d'Elbeuf-Sur-Seine	Commune de Grand-Couronne
Monsieur Christian Lecerf Maire	Monsieur Dominique Gambier Maire	Monsieur Djoudé Mérabet Maire	Monsieur Patrice Dupray Maire
Commune de Grand-Quevilly	Commune de Maromme	Commune de Notre-Dame-de-Bondeville	Commune d'Oissel-sur-Seine
Monsieur Marc Massion Maire	Monsieur David Lamiray Maire	Monsieur Jean-Yves Merle Maire	Monsieur Stéphane Barré Maire

Commune de Petit-Quevilly	Commune de Rouen	Commune de Saint-Aubin-lès-Elbeuf	Commune de Saint-Étienne-du-Rouvray
Madame Charlotte Goujon Adjointe au Maire en charge de la politique de la ville	Monsieur Yvon Robert Maire	Monsieur Jean-Marie Masson Maire	Monsieur Joachim Moyse Maire
Commune de Sotteville-lès-Rouen	Académie de Rouen	Agence Régionale de Santé de Normandie	Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Maritime
Madame Luce Pane Maire	Monsieur Denis Rolland Recteur	Madame Christine Gardel Directrice Générale	Monsieur Pascal Hamonic Directeur

Caisse des Dépôts et Consignations	Tribunal de Grande Instance de Rouen Conseil Départemental de l'accès au droit de Seine-Maritime	Mission Locale d'Elbeuf	Mission Locale de Rouen
Madame Florence Mas Directrice Régionale	Monsieur Guillaume Salomon Président	Madame Louisa Achouri Présidente	Monsieur Benoît Anquetin Président
Pôle Emploi	Logeo Seine estuaire	Le Foyer du Toit Familial	Foyer Stéphanais
Monsieur Mohamed Slimani Directeur territorial de Seine-Maritime	Monsieur Mathias Levy-Nogueres Président du Directoire	Monsieur Philippe Delouard Directeur	Monsieur Franck Ernst Directeur Général

Habitat 76	Immobilière Basse Seine	I.C.F. Habitat Atlantique	LOGEAL Immobilière
Monsieur Eric Gimer Directeur Général	Monsieur Cédric Lefebvre Directeur Général	Madame Emmanuelle Barbet Directrice Générale	Monsieur Philippe Leroy Directeur Général
Logirep	Logiseine	La Plaine Normande	Quevilly Habitat
Monsieur Daniel Biard Président du Directoire	Monsieur Jean-Luc Schroeder Président du Directoire	Madame Géraldine Gardette Directrice Générale	Monsieur Laurent Bonnaterre Directeur

Rouen Habitat	S.A. d'HLM. de la Région d'Elbeuf	SAIEM d'Elbeuf	Seine Habitat
Monsieur Olivier Van Poulle Directeur Général	Monsieur Olivier Colange Directeur	Monsieur Stéphane Aribaud Directeur	Monsieur Jean-René Tapia Directeur
SIEMOR			
Madame Dominique Delaveau Directrice			